

VOTEZ FCPE

LE VENDREDI 7 OCTOBRE

**VOTER C'EST PARTICIPER
A LA VIE DE L'ECOLE
VOTER FCPE C'EST EN
ETRE CERTAIN !**

Madame et Monsieur,

L'éducation des enfants nous concerne tous. Co-éducateurs, les parents ont obtenu le droit de donner leur avis dans le système éducatif.

UTILISEZ CE DROIT

Agissez dans l'école de votre enfant, en élisant des délégués FCPE qui interviendront au conseil d'école sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'établissement et les conditions de la scolarité de vos enfants.

Pour cette nouvelle année scolaire, **l'élection se déroulera le vendredi 7 octobre de 14h00 à 18h00 à l'école Jules Ferry**. N'oubliez pas que les deux parents peuvent voter. Il est possible de voter par correspondance (voir consigne ci-dessous).

Comme chaque année, c'est une équipe dynamique qui s'engage à jouer sérieusement son rôle de représentant des parents d'élèves !

Notre action est de défendre les intérêts de vos enfants pour que leur scolarité se déroule dans de bonnes conditions.

Nous serons, cette année, particulièrement attentifs à la mise en place d'un temps de cantine encadré et animé par du personnel formé et qualifié. Par le respect des règles d'hygiène et de propreté (toilettes, locaux...) sur la question des remplacements et à l'accès à l'école des enfants souffrant d'un handicap.

Voter pour la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public, la FCPE, permet, au sein d'une structure reconnue, de se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves.

La FCPE est une fédération de parents d'élèves indépendante (des partis politiques et des syndicats). Elle permet de faire avancer les débats jusqu'au niveau national et donne une vraie place aux parents dans le système éducatif. Elle diffuse l'information pour que les parents ne restent pas isolés. *C'est là tout l'intérêt de faire partie d'une fédération à portée nationale.* Consultez son site : <http://www.fcpe.asso.fr> et <http://fcpe-essonne.net>

Lors de l'élection des parents d'élèves du vendredi 7 octobre, VOUS éliez VOS représentants. Ce sont ces représentants qui siégeront au conseil d'école afin de garantir que votre voix soit entendue.

Votre vote est important ! Plus vous serez nombreux à voter le vendredi 7 octobre 2016, plus notre liste sera représentative et aura de poids pour défendre les intérêts de NOS ENFANTS !

N'oubliez pas que le bulletin de vote ne doit pas être raturé ou modifié d'une façon quelconque. Vous pouvez également voter par correspondance*.

*Voter par correspondance : **il me faut 2 enveloppes**. Je mets le bulletin de vote FCPE dans la petite enveloppe **sans rien écrire dessus**. Je mets l'enveloppe contenant mon bulletin FCPE dans la grande enveloppe et j'écris dessus : « Election conseil d'école, Ecole Jules Ferry, 14 rue Marchand 91100 Corbeil-Essonnes ». **Au dos** de la grande enveloppe j'écris : « mon nom et mon adresse et je signe ». Je poste ma lettre ou je la confie à mon enfant qui remettra à l'établissement au plus tard le 7 octobre 2015 matin, jour des élections à l'école.

Les bulletins de vote –pour être valables – ne doivent comporter ni rature, ni ajout, ni signe distinctif.